

*République Française*  
*Département : LOZERE*  
*Arrondissement : Mende*  
**PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE**

Séance du lundi 30 septembre 2024

Délibération N° DE\_022\_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
17	10	10
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente septembre deux mille vingt-quatre, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil du PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER.

Présents : Monsieur Lionel BOUNIOL, Monsieur Jean-Noel BRUGERON, Monsieur Gilbert GIRMA, Madame Christine HUGON, Monsieur Ludovic JAFFUEL, Madame Raymonde JOUBERT, Monsieur Jérémy PIC, Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Monsieur Joël ROUQUET, Monsieur Jean-Claude SALEIL

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Alain ASTRUC, Monsieur Bernard BASTIDE, Madame Agnès BOUARD, Madame Patricia BREMOND, Madame Eve BREZET, Monsieur Emmanuel CASTAN, Madame Michèle CASTAN, Monsieur Jean-Claude CAYREL, Madame Séverine CORNUT, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alain GUENNOU, Monsieur Jean-Paul ITIER, Monsieur Noël LAFOURCADE, Monsieur Thomas PIGNIDE, Madame Maggy REMIZE, Monsieur Pierre REY, Monsieur Philippe ROCHOUX, Monsieur David RODRIGUES, Monsieur Francis SARTRE, Monsieur Samuel SOULIER, Monsieur Vincent SUDRE, Madame Christine VALENTIN, Monsieur Vincent REMISE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Gilbert GIRMA est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE 2024**

Le Maire expose au Le Conseil Syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

DE\_022\_2024

<b>Fonctionnement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
011 - 617	Etudes et recherches	0	-9 702
012 - 6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	1 500
012 - 6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	-1 500
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0	1 500
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	-2 811
74758	Participation autres groupements	-11 013	0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>-11 013</b>	<b>-11 013</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
202 - 0	Frais réalisation documents urbanisme	0	8 202
021 (040) - 0	Virement de la section de fonctionnement	-2 811	0
13151 - 0	Subv. transf. GFP de rattachement	11 013	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>8 202</b>	<b>8 202</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-2 811</b>	<b>-2 811</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul POURQUIER  
Président de séance

Monsieur Gilbert GIRMA  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 02/10/2024

Date de réception de l'AR: 02/10/2024

048-200078343-DE\_022\_2024-DE  
A G E D I

DE\_022\_2024